



Tir en salle

LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

vous invite à sa compétition
qualificative pour le **Championnat de France de tir en salle**
le départ 1 servant également de support au **Championnat Départemental Handisport**
Le samedi 20 et le dimanche 21 Octobre 2018

2 X 18 m

Salle au bout du hall agricole, route de Venarey-Lès-Laumes - 21140 Semur-en-Auxois
(47°29'43.1"N 4°21'26.2"E)

Les archers doivent être licenciés 2019, licence avec photo ou Carte d'Identité obligatoire
Tenue du Club ou tenue blanche, exigée.

Clôture des inscriptions le mercredi 17 octobre 2018

Horaires	Départ 1 Samedi après- midi	Départ 2 Dimanche matin	Départ 3 Dimanche après- midi	Attention
Ouverture du Greffe	13h30	8h30	13h30	> Places limitées par départ. Les premiers inscrits seront prioritaires sur le départ choisi. > Tirs qualificatifs en deux série de 10 volées de trois flèches, rythme AB/CD (ou ABC en fonction des inscrits)
Début de l'échauffement	14h00	9h00	14h00	
Début des tirs qualificatifs	14h30	9h30	14h30	
Prévision fin de tirs qualificatifs	17h30	12h30	17h30	
Remise des récompenses 18h00	Handisport	-	3 départs	

Blasons	Arc Classique	Arc à poulies	Attention
Poussin (1)	Ø 80 cm		(1) Certificat médical de non contre-indication de la pratique en compétition établi par un médecin FFTA, sera exigé par le greffe (2) À préciser lors de la réservation - sinon blason de Ø 40cm
Benjamin - Minime - Bare Bow	Ø 60 cm		
Cadet - Junior - S1 - S2 - S3	Ø 40 cm ou Tri spots (2)	Tri spots	

Frais d'engagement	1 départ	2 départs	3 départs	Intendance
Jeunes	7 €	12 €	18 €	Buvette sur place. Sandwiches le dimanche midi Pot de l'amitié dimanche soir
S1 - S2 - S3	9 €	16 €	24 €	

Inscription à cie.archers.auxois@gmail.com au plus tard le 17 octobre 2018 en précisant :

N° de Licence	Nom Prénom	Catégorie	Arc	Blason	Participation (barrer les mentions inutiles)		
					Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche après midi
					Oui - Non	Oui - Non	Oui - Non
					Oui - Non	Oui - Non	Oui - Non
					Oui - Non	Oui - Non	Oui - Non

Attention : Tous les scores réalisés remontent à la Fédération pour le classement National, mais seul le résultat du premier départ des archers qui participent à 2 ou 3 départs est pris en compte pour le concours

